

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2013 B 11814
Numéro SIREN : 602 006 116
Nom ou dénomination : COMPAGNIE FRANCAISE DE CONTROLE ET D'EXPERTISE en
abrégé C.F.C.E

Ce dépôt a été enregistré le 04/06/2024 sous le numéro de dépôt 77528

Compagnie Française de Contrôle et d'Expertise C.F.C.E.

Société anonyme au capital de 37.000 €
Paris (75017) – 112 b, rue Cardinet
602 006 116 R.C.S. Paris

(ci-après, la "**Société**")

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
EN DATE DU 26 AVRIL 2024

PROCES-VERBAL

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six avril à treize heure trente,

les actionnaires de la société C.F.C.E. se sont réunis en assemblée générale ordinaire, au siège social, sur convocation du conseil d'administration.

Les membres de l'assemblée ont élargé la feuille de présence en entrant en séance, tant en leur nom qu'en qualité de mandataire.

Monsieur Albert Abehssera préside l'assemblée générale en sa qualité de président du conseil d'administration de la société.

La société C.E.C.A, représentée par Monsieur Hervé Tanguy, actionnaire représentant le plus grand nombre de voix et acceptant cette fonction, est appelée comme scrutateur.

Monsieur Hervé Tanguy est également désigné comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée exacte, permet de constater que les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 1.850 actions sur les 1.850 actions composant le capital de la Société.

Le président met à la disposition de l'assemblée les documents suivants :

- Les statuts en vigueur de la Société ;
- La lettre de démission de Madame Yolaine Zerdoun de ses fonctions d'administrateur de la Société ;
- La feuille de présence certifiée exacte ;
- Le projet de texte des résolutions proposées.

Le président rappelle que tous les documents listés ci-dessus et plus généralement, tous les documents et renseignements qui, conformément aux dispositions législatives, réglementaires et statutaires, doivent être communiqués aux actionnaires, ont été tenus à leur disposition au siège social dans les délais prévus par ces dispositions.

En conséquence, l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le président rappelle que l'assemblée générale des actionnaires est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Renonciation, en tant que de besoin, à se prévaloir du défaut de convocation et de communication de documents dans les délais prescrits ;
2. Nomination d'un nouvel administrateur en remplacement de Madame Yolaine Zerdoun, démissionnaire ;
3. Pouvoirs pour les formalités.

PREMIERE RESOLUTION

Renonciation, en tant que de besoin, à se prévaloir du défaut de convocation et de communication de documents dans les délais prescrits

L'assemblée générale ordinaire,

statuant à l'unanimité,

renonce, en tant que de besoin, à titre définitif et irrévocable, à se prévaloir du défaut de convocation à la présente séance et de communication de documents relatifs à ladite séance prévus par la loi, les règlements en vigueur et les dispositions des statuts de la Société, dans les formes et les délais prescrits par ces dispositions.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Nomination d'un nouvel administrateur en remplacement de Madame Yolaine Zerdoun, démissionnaire

Connaissance prise de la lettre de démission de Madame Yolaine Zerdoun de ses fonctions d'administrateur de la Société, en date de ce jour,

l'assemblée générale ordinaire,

- (i) **prend acte** de la démission de Madame Yolaine Zerdoun de ses fonctions d'administrateur de la Société, avec effet à compter de ce jour ;
- (ii) **dispense** le cas échéant Madame Yolaine Zerdoun de l'exécution de tout préavis au titre de la cessation desdites fonctions ; et
- (iii) **décide** de nommer en remplacement, en qualité de nouvel administrateur de la Société, à compter de ce jour, et pour une durée de six (6) ans, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2029, la personne ci-après désignée :
 - **Monsieur Jean-Baptiste Hervet**, né le 6 mai 1979 à Saintes, de nationalité française, demeurant à Viroflay (78220) – 93, avenue Gaston Boissier.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Pouvoirs pour les formalités

Le Conseil d'administration donne tous pouvoirs à son président à l'effet de prendre toutes mesures utiles pour la mise en œuvre de la présente résolution.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

*

* *

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par les membres du bureau et l'administrateur nouvellement nommé de la Société.

Monsieur Albert Abehssera
Président

DocuSigned by:
Albert Abehssera
B81F1973D00C430...

Pour CECA
Monsieur Hervé Tanguy
Scrutateur

DocuSigned by:
Hervé TANGUY
04B63301EAEF45B...

Monsieur Hervé Tanguy
Secrétaire

DocuSigned by:
Hervé TANGUY
04B63301EAEF45B...

Monsieur Jean-Baptiste Hervet
Administrateur nouvellement nommé¹

DocuSigned by:
J.B. Hervet
5E0FFF03A7E3411...

¹ Apposer la mention « *bon pour acceptation des fonctions d'administrateur* ».

Compagnie Française de Contrôle et d'Expertise C.F.C.E.

Société anonyme au capital de 37.000 €
Paris (75017) – 112 b, rue Cardinet
602 006 116 R.C.S. Paris

(ci-après, la "**Société**")

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 26 AVRIL 2024

PROCES-VERBAL

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six avril à quatorze heures,

les membres du Conseil d'administration de la Société se sont réunis en séance du conseil au siège social de la Société, sur convocation faite par leur Président.

Assistent à la réunion et ont élargé le registre des présences :

- **Monsieur Albert Abehssera**, Président du Conseil d'administration ;
- **Monsieur Hervé Tanguy**, Administrateur ;
- **Monsieur Jean-Baptiste Hivet**.

Monsieur Albert Abehssera préside la séance en qualité de Président du Conseil d'administration.

Monsieur Albert Abehssera, Président du Conseil d'administration, constate que les administrateurs présents ou représentés réunissent la totalité des membres en fonction et que le Conseil d'administration peut donc valablement délibérer.

Monsieur Albert Abehssera prend la parole en sa qualité de Président du Conseil d'administration et rappelle au Conseil d'administration que l'ordre du jour porte sur les points suivants :

1. Constatation de la démission de Monsieur Albert Abehssera de ses fonctions de président du Conseil d'administration et de directeur général de la Société et nomination de Monsieur Jean-Baptiste Hivet en qualité de nouveau président du Conseil d'administration et de directeur général de la Société ;
2. Nomination des directeurs généraux délégués ;
3. Pouvoir pour les formalités.

*

* *

1. **CONSTATATION DE LA DEMISSION DE MONSIEUR ALBERT ABEHSSERA DE SES FONCTIONS DE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE ET NOMINATION DE MONSIEUR JEAN BAPTISTE HERVET EN QUALITE DE NOUVEAU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE**

Il est porté à la connaissance des administrateurs que, par une lettre en date de ce jour, Monsieur Albert Abehssera a démissionné de ses mandats de président du Conseil d'administration et de directeur général de la Société avec effet ce jour.

Monsieur le président précise, en tant que de besoin, qu'il a été opté pour le cumul des fonctions de président du Conseil d'administration et de directeur générale de la Société comme modalité d'exercice de la direction générale de la Société.

Il rappelle qu'en vertu des stipulations des statuts de la Société, le Conseil d'administration élit, parmi ses membres personnes physiques, un président dont il fixe la durée des fonctions sans qu'elle puisse excéder la durée de son mandat d'administrateur.

Il propose ainsi sa candidature aux fonctions de président du Conseil d'administration et de directeur général de la Société, pour la durée de son mandat d'administrateur.

Un débat s'instaure entre les administrateurs. Diverses observations sont échangées.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration, à l'unanimité,

- (i) prend acte de la démission de Monsieur Albert Abehssera de ses fonctions de président du Conseil d'administration et de directeur général de la Société avec effet à compter de ce jour ;**
- (ii) confirme, en tant que de besoin, le cumul des fonctions de président du Conseil d'administration et de directeur général comme modalité d'exercice de la direction générale de la Société ;**
- (iii) nomme Monsieur Jean-Baptiste Hivet, né le 6 mai 1979 à Saintes, de nationalité française, demeurant à Viroflay (78220) – 93, avenue Gaston Boissier, en qualité de nouveau président du Conseil d'administration et de directeur général de la Société, avec effet à l'issue de la présente réunion et pour la durée restant à courir de son mandat d'administrateur.**

Monsieur Jean-Baptiste Hivet accepte les fonctions de président du Conseil d'administration et de directeur général de la Société qui viennent de lui être confiées et remercie le Conseil d'administration de sa confiance. Il déclare en outre n'exercer aucune autre fonction, ni être frappé d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de l'empêcher d'exercer ces mandats.

2. NOMINATION DES DIRECTEURS GÉNÉRAUX DÉLÉGUÉS – FIXATION DE L'ÉTENDUE DES POUVOIRS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET FIXATION DE LEUR RÉMUNÉRATION

Monsieur le président invite les administrateurs à procéder à la nomination des directeurs généraux délégués conformément aux statuts de la Société.

Il rappelle qu'en application dudit article, le Conseil d'administration, en accord avec le directeur général, détermine l'étendue et la durée des pouvoirs des directeurs généraux délégués qui ne peuvent excéder ceux du directeur général.

Monsieur le Président, propose, en sa qualité de directeur général, de conférer aux directeurs généraux délégués les mêmes pouvoirs que ceux dont il est investi.

La nomination des directeurs généraux délégués et la fixation de leur rémunération donnent lieu à débats et discussions entre les membres du Conseil d'administration.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration, statuant à l'unanimité, décide :

- (i) de nommer Monsieur Albert Abehssera, né le 05 mars 1960 à Casablanca (Maroc), de nationalité française, demeurant à Paris (75019) – 75, avenue Simon Bolivar, en qualité de directeur général délégué de la Société, à compter de ce jour ; et**
- (ii) de nommer Monsieur Hervé Tanguy, né le 22 février 1971 à Sarcelles (95), de nationalité française, demeurant à Le Pecq (78230) – 36, rue du Président Wilson, Bâtiment Bretagne, en qualité de directeur général délégué de la Société, à compter de ce jour ;**

- (iii) **Que Messieurs Albert Abehssera et Hervé Tanguy seront investis, en leur qualité de directeurs généraux délégués, des mêmes pouvoirs que le directeur général de la Société.**

Messieurs Albert Abehssera et Hervé Tanguy remercient le Conseil d'administration de sa confiance et déclarent qu'ils acceptent les fonctions qui viennent de leur être confiées et qu'ils ne sont frappés qu'aucune mesure, ni ne sont soumis à aucune incompatibilité leur interdisant d'exercer les dites fonctions.

3. POUVOIRS

Le Conseil d'administration donne tous pouvoirs à son président et directeur général à l'effet de prendre toutes mesures utiles pour la mise en œuvre de la présente décision.

*

*

*

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le Président du Conseil d'administration et les administrateurs de la Société.

Monsieur Albert Abehssera

Président du Conseil d'administration démissionnaire et nouveau Directeur général délégué

DocuSigned by:

B81F1973D00C430...

Monsieur Jean-Baptiste Hervet

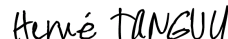
Nouveau Président du Conseil d'administration et nouveau Directeur général

DocuSigned by:

5E0FFF03A7E3411...

Monsieur Hervé Tanguy

Administrateur et nouveau Directeur général délégué

DocuSigned by:

04B63301EAEF45B...
